



Du 10 juillet au 1er septembre 2017

Aménagement

Rue des Lyonnais (5^e)

La Mairie de Paris rénove cet espace pour améliorer votre confort et la sécurité de tous.

Quels travaux ?

Préalablement aux travaux d'aménagement, la chaussée fera l'objet d'un traitement spécifique et sécurisé visant à retirer la couche superficielle présentant des traces d'amiante

Les travaux seront réalisés en 3 phases :

- **Du 10 au 21 juillet**
 - Désamiantage de la chaussée entre la rue Broca et le n°18 de la rue des Lyonnais
 - Création de passages piétons provisoires aux numéros 40 et 46 rue Broca
 - Modification de la zone de stationnement vélos au niveau du n°19 de la rue des Lyonnais
 - Élargissement du trottoir au niveau du n° 19 rue des Lyonnais
- **Du 24 juillet au 1^{er} septembre 2017**
 - Déplacement de la bouche d'égout au n°12 bis
 - Suppression de la bouche de lavage et changement de la bouche au n° 2
 - Élargissement du trottoir du n°2 au n°18
 - Création d'une zone de stationnement vélos au n°7
 - Reprise du plateau pavé au n°34
- **Du 24 août au 1^{er} septembre 2017**
 - Pose des caniveaux entre la rue Broca et les n°7 et 14 et rue des Lyonnais
 - Pose du tapis de chaussée le 28/08
 - Pose des panneaux et marquage au sol

Quels impacts ?

Pendant la durée des travaux :

- Fermeture à la circulation de la rue des Lyonnais du 10 juillet au 1^{er} septembre
- **Du 10 juillet au 21 juillet** : mise en impasse de la rue des Lyonnais avec accès par la rue Berthollet
- **Du 24 juillet au 1^{er} septembre** : mise en impasse de la rue des Lyonnais avec accès depuis la rue Broca
- **Du 10 juillet au 21 juillet** : les cyclistes devront mettre pieds à terre et emprunter les trottoirs
- Maintien de la circulation des piétons sur trottoir côté impair. Du 24 juillet au 1^{er} septembre, déviations ponctuelles des piétons du trottoir pair vers le trottoir impair

Des panneaux de signalisation réglementaires annonçant l'interdiction de stationner seront en place 7 jours avant le début des travaux. Le cas échéant, les véhicules mal stationnés feront

Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée par ces travaux.

Contacts

Maître d'ouvrage :
Mairie de Paris

Maître d'œuvre :
Direction de la Voirie
et des Déplacements
2^{ème} Section
territoriale
12 rue Cabanis
75014 Paris
Tél. : 01 53 80 84 00
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et
de 13h30 à 17h

Entreprises :
Colas, EHTP,
Eiffage, Eurovia,
Jean Lefebvre,
Sogea,
Sotrasign, Signature